



Communiqué de presse
Paris, le 28 avril 2020

Baromètre PRISM'EMPLOI



COMMENTAIRE GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE MARS 2020

AVERTISSEMENT

Le baromètre Prism'emploi de mars 2020 dresse un état de l'activité des entreprises de travail temporaire sur la période au cours de laquelle l'économie du pays a été frappée par un brutal coup d'arrêt de l'activité consécutif à la crise sanitaire Covid 19 et aux mesures de confinement de l'ensemble de la population. Les données publiées ci-dessous traduisent donc une première quinzaine qui a connu un rythme d'activité dans la poursuite de l'évolution observée depuis le début de l'année, soit une baisse modérée autour de 5%, et une seconde quinzaine caractérisée par l'interruption soudaine des missions d'intérim.

Les mesures de soutien des pouvoirs publics et en particulier le recours à l'activité partielle, ont eu pour effet d'amortir l'impact des interruptions et le non-renouvellement des missions des salariés intérimaires. Les salariés intérimaires en activité partielle figurent aux effectifs des entreprises de travail temporaire et apparaissent dans les statistiques de la seconde quinzaine de mars, puisque leur contrat de travail est suspendu, et non rompu.

Compte-tenu de ces éléments, selon le baromètre de Prism'emploi de mars 2020, les effectifs intérimaires marquent une baisse de 25%, en relation avec l'estimation de baisse d'activité économique réelle de pour la période du 16 au 31 mars.

Prism'emploi rappelle que les enseignes de travail temporaire font état de taux de réduction de leur activité qui varient entre 60% et 90% selon les secteurs dans lesquels elles opèrent depuis la survenue de la crise Covid-19.

QUELQUES POINTS DE REPÈRES SUR L'INTERIM

- **L'intérim représente une part relativement stable de l'emploi salarié en France** entre 2,9 % et 3,6 % depuis 2000.
 - **L'intérim constitue un indicateur avancé de l'emploi**, les infléchissements observés intervenant traditionnellement 6 à 12 mois avant que les mouvements d'emploi d'autres secteurs soient perceptibles.
 - Un **niveau de croissance économique annuel compris entre 0,6 % et 0,8 %** permet de créer des emplois intérimaires. Le seuil permettant aux entreprises de développer de l'emploi durable se situe autour de 1,5 %.
 - **L'évolution de l'intérim ne permet pas d'anticiper l'évolution du chômage** qui est influencée par de nombreux facteurs extérieurs à l'emploi.
 - **Plus de 88300 CDI intérimaires ont été signés à fin mars 2020.**
-

DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE
Chiffres de mars 2020 par rapport à mars 2019

LES CHIFFRES CLÉS :

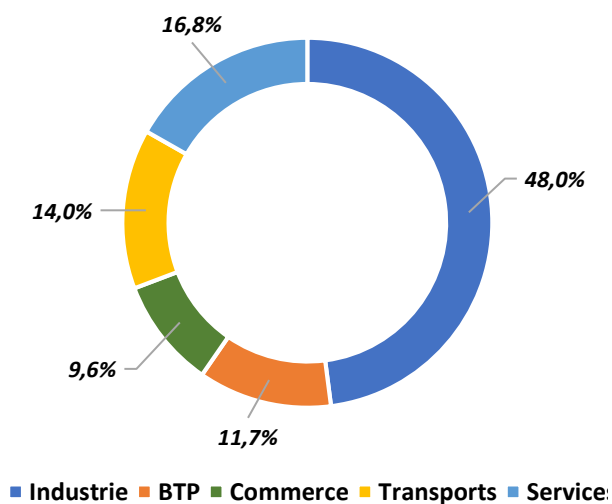
Les effectifs intérimaires s'inscrivent en baisse (-25,0 %) au niveau national.

**ÉVOLUTION DES EFFECTIFS
INTÉRIMAIRES
PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ**

Tous les secteurs sont en baisse

L'emploi intérimaire diminue dans les transports (-4,3 %), le commerce (-20,9 %), les services (-24,7 %), l'industrie (-26,0 %) et le BTP (-34,3 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par secteur

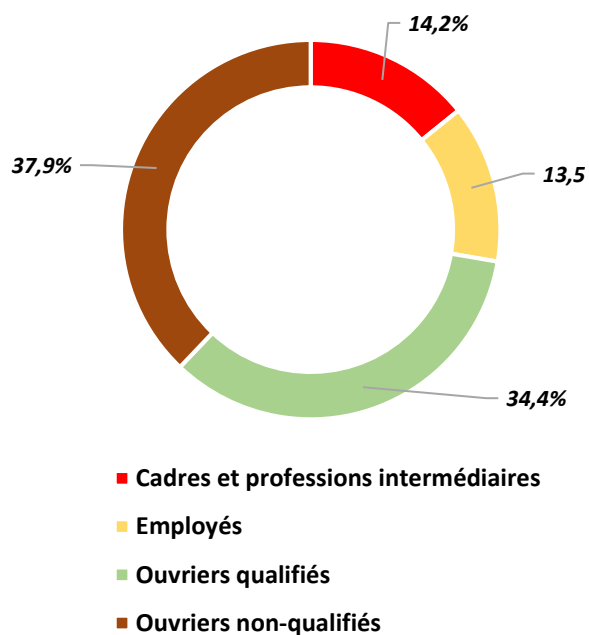


**ÉVOLUTION DES EFFECTIFS
INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION**

Toutes les qualifications diminuent

L'emploi intérimaire recule chez les cadres et professions intermédiaires (-15,5 %), les employés (-25,7 %), les ouvriers non qualifiés (-26,1 %) et les ouvriers qualifiés (-27,5 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par qualification



DONNÉES RÉGIONALES DE CADRAGE

Chiffres de mars 2020 par rapport à mars 2019

LES CHIFFRES CLÉS :

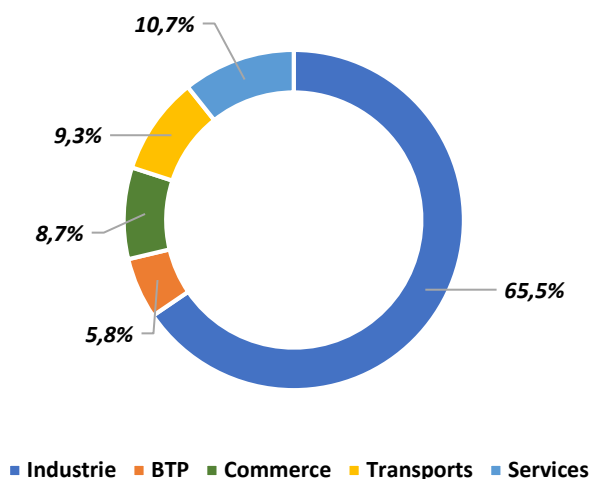
Les effectifs intérimaires sont en baisse (-24,9 %) en région Bourgogne-Franche-Comté.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉ

Tous les secteurs sont en baisse

L'emploi intérimaire diminue dans les transports (- 11,0 %), le commerce (-18,1 %), les services (- 25,4 %), l'industrie (-25,9 %) et le BTP (-37,8 %).

Répartition des effectifs intérimaires par secteur

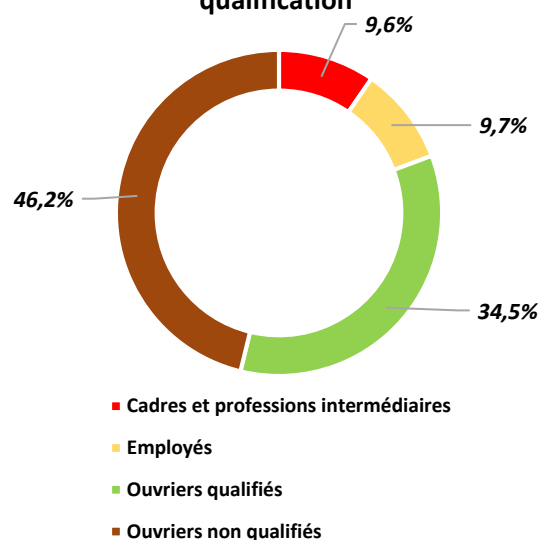


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

Toutes les qualifications diminuent

L'emploi intérimaire recule chez les employés (-14,4 %), les cadres et professions intermédiaires (-18,5 %), les ouvriers qualifiés (-23,7 %) et les ouvriers non qualifiés (- 29,0 %).

Répartition des effectifs intérimaires par qualification



TENDANCES TERRITORIALES : EFFECTIFS INTÉRIMAIRES

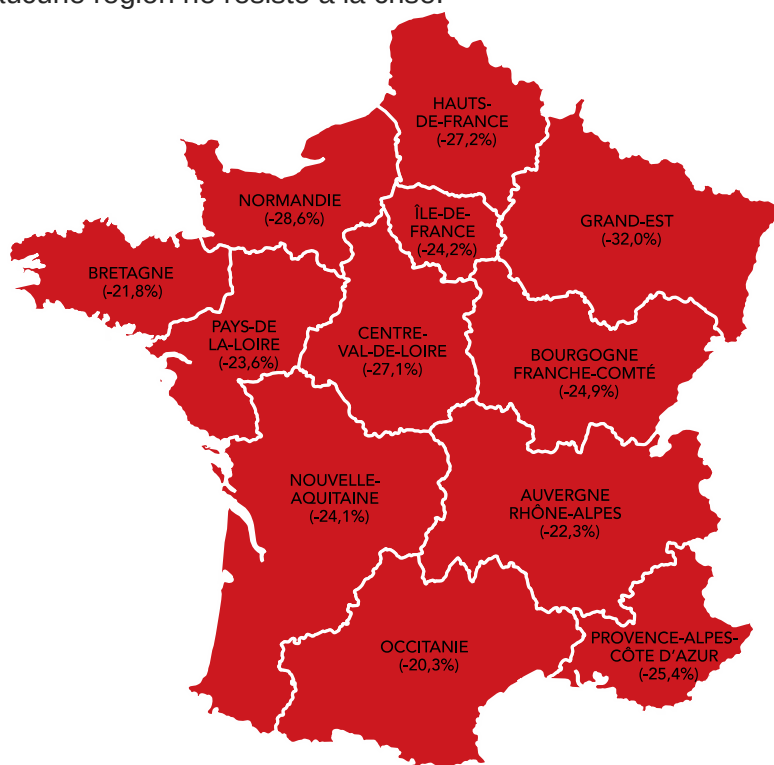
Doubs	-24,8 %
Jura	-26,5 %
Haute-Saône	-22,4 %
Territoire de Belfort	-25,2 %
Côte d'Or	-21,9 %
Nièvre	-19,9 %
Saône-et-Loire	-28,2 %
Yonne	-28,6 %

LA FRANCE DES RÉGIONS

Mars 2020 par rapport à mars 2019

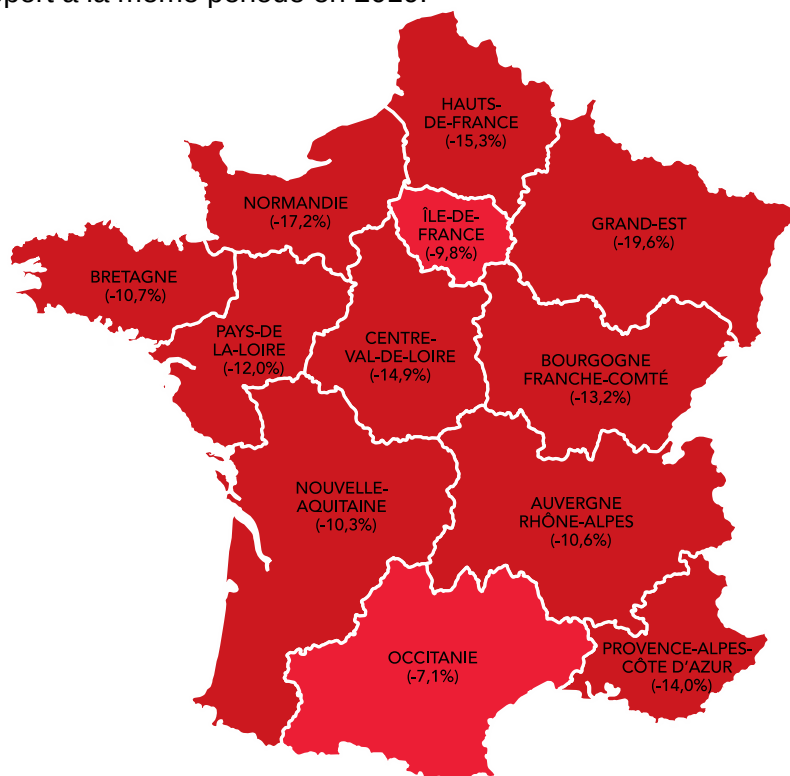
Toutes les régions sont en baisse

En mars 2020, aucune région ne résiste à la crise.



Cumul annuel : janvier-mars 2020 (%)

Au cours des trois premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre une baisse de -12,6 % par rapport à la même période en 2019.



Le baromètre PRISM'EMPLOI apporte un éclairage sur les tendances de l'emploi intérimaire. **Il décrit les évolutions en % des effectifs intérimaires observées au cours de l'ensemble du mois précédent (par rapport au même mois de l'année précédente)** selon les qualifications, les grands secteurs d'activité, les régions et les départements.

Le baromètre est établi par un tiers de confiance indépendant, Umanis, à partir des statistiques transmises **par un panel d'entreprises de travail temporaire représentant plus de 80% de l'emploi intérimaire.**

Afin de comparer le volume d'emploi intérimaire sur une base identique, les statistiques sont corrigées du nombre de jours ouvrés.

Pour plus d'informations : <https://www.barometre-prisme.eu>



Contacts presse

Godefroy Daubin

06.67.98.27.32

godefroy.daubin@plead.fr

Juliette Prost

06.72.47.53.28

juliette.prost@plead.fr

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 10 000 agences d'emploi et 29 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

www.prismemploi.eu - @Prismemploi